## DEVIS POUR LES TRAITEMENTS ET ACTES BUCCO-DENTAIRES FAISANT L'OBJET D'UNE ENTENTE DIRECTE (les soins à tarifs opposables ne sont pas compris dans ce devis)

Ce devis est la propriété du patient ou de son représentant légal. La communication de ce document à un tiers se fait sous sa seule responsabilité

Identification du chirurgien-dentiste traitant : Docteur Laurence ARNAUD
Identifiant du praticien : 10003636437 7

Identification de la structure (raison sociale et adresse du cabinet ou de l'établissement) : Avenue de Minervois -BP 13 11700 LA

N° de la structure : N° AM : 114004633

A remplir par l'assuré si celui-ci souhaite envoyer ce devis à son organisme complémentaire Adresse de l'assuré: 9 route de minerve 34210 AZILLANET

Nom de l'organisme complémentaire . N° de contrat ou d'adhérent . Référence dossier (à renseigner par l'organisme complémentaire) :

A l'issue du traitement, il vous sera remis une déclaration de conformité\* du dispositif médical

Lieu de fabrication du dispositif médical : Les prothèses seront fabriquées en France sans sous traitance du fabricant

Date de l'établissement du devis: 06/09/2018
Durée de validité du devis: 6 mois
Identification du patient
Nom et prénom : GLASER Sarah
Date de naissance :
N° de sécurité sociale de l'assuré :

A remplir par le chirurgien-dentiste. Description du traitement proposé :

Dispositions particulières ∵oui □ ∵non □ Si oui, lesquelles ?

Description précise et détaillée des actes

(\* document rempli par le fabricant ou son mandataire et sous sa seule responsabilité)

	36   Couronne transitoire	36 Couronne	N° dent ou Libellé de l'acte ou libellé orthodontique localisation	
			Matériaux utilisés	
	HBLD037	HBLD036	Code CCAM	Describe
177,24	21,00	156,24	(A) Prix de vente du dispositif médical sur mesure *	meantibuly in prenion of defailed headeness
280,31	42,00	238,31	(B1) Moritant des prestations de soins	זבומווובב חבם שרו
106,45		106,45	(B2) Charges de structure	CS
564,00	63,00	501,00	(C=A+B1+B2) Montant des honoraires	
107,50	NR	107,50	(D) (E=C-D) Base de Montant non remboursement de remboursable par l'Assurance Obligatoire ou NR Maladie Obligatoire	
456,50	63,00	393,50	(E=C-D) Montant non remboursable par l'Assurance Maladie Obligatoire	
			Réservé à l'organisme complémentaire	

Matériaux et normes : 1 : Céramo-métallique NF EN ISO 9693

Le patient ou son représentant légal reconnaît avoir eu la possibilité du choix de son traitement. Date et signature du patient ou du (ou des) responsable(s) légal (légaux)

Total des honoraires : 564,00 €

Signature du praticien

Coût d'élaboration du dispositif médical

DR ARNAUB LARRENCE CHIRURGIEN DENTISTE 114 004 633 TEL 04 68 91 55 36